

DÉCLARATION D'ABSENCE (AVRIL-SEPTEMBRE 2026)

Je soussigné(e), déclare que mon bateau :

Nom du bateau :

Situé à la : Marina du Moulin Blanc Marina du Château

Emplacement :

Quittera le port pour la période suivante :

Date de départ :

Date de retour :

Motif de l'absence (croisière, chantier, etc.) :

Conformément à l'Article 2.3.1.4 du Règlement intérieur,

« Les usagers bénéficiant d'un contrat de réservation annuel, qui quittent le port pour des périodes consécutives d'avril à septembre pouvant aller d'un (1) à quatre (4) mois, bénéficient d'une remise qui fera l'objet d'un avoir sur le dernier trimestre de l'année en cours, sous réserve d'en informer par déclaration écrite le bureau du port, quinze (15) jours minimum avant leur départ. »

Absence de 1 à 2 mois consécutifs entre avril et septembre 2026 : remise de 10%

Absence de 3 à 4 mois consécutifs entre avril et septembre 2026 : remise de 15%

Cadre réservé à Brest en vue SPL

Remise à appliquer sur la facture annuelle 2026 :

- 10%
 15%

Fait à Brest, le :

Signature